



Communiqué de presse

Le 28 février 2025

Cyclone Garance : AXA France active ClimAgir, son dispositif de prévention et de protection pour ses assurés avec notamment un fonds de solidarité

A la suite du passage du cyclone Garance sur l'île de la Réunion, AXA France active sa cellule de crise nationale en charge de coordonner le soutien à ses assurés ainsi que la gestion de leurs sinistres.

Ainsi, et sans attendre la parution d'arrêtés de catastrophes naturelles, et en étroite collaboration avec ses agents généraux mobilisés sur le terrain, AXA France prend les mesures exceptionnelles suivantes :

- **Extension du délai de déclaration** des sinistres à 30 jours au lieu de 5 habituellement.
- **Extension de la période de relogement d'urgence** à 14 jours au lieu de 7 jours habituellement pour les assurés concernés.
- **Versement immédiat d'une avance sur indemnité** pouvant aller jusqu'à 3000 euros, avec ou sans expertise.
- **L'accès à un fonds de solidarité.** Il a vocation à soutenir les assurés en situation de détresse, en complément d'indemnisation des dégâts matériels, lorsque leurs contrats ne prévoient pas la garantie adaptée.
- **Pour tous les sinistrés, qu'ils soient clients ou non d'AXA,** qui ont besoin d'être écoutés ou conseillés à l'issue de cet événement traumatisant : une **assistance psychologique téléphonique gratuite**, AXA Entraide. Elle permet de contacter anonymement, au 0 800 77 88 95, un psychologue clinicien jusqu'à 3 séances.

Ce dispositif pourra être adapté en fonction de l'évolution de la situation.

Dès le 26 février, AXA France a mobilisé son dispositif de prévention afin d'alerter ses assurés (professionnels et particuliers) sur l'île de la Réunion. Près de **10.000 SMS** ont été envoyés pour inciter les assurés à adopter les bons gestes.

Retrouvez tous les conseils et les démarches à effectuer par les sinistrés en cas de cyclone : www.go.axa/cyclone

Le dispositif ClimAgir d'AXA France prévoit notamment :

- **La prévention et l'information en amont des événements naturels** : surveillance météorologique 24h/24h, alerte et prévention auprès des assurés d'AXA France, recommandations concrètes et immédiates pour faire face aux catastrophes naturelles.



- **Le déploiement systématique d'une cellule de crise nationale** activée en amont des événements prévisibles, ou dès les premiers instants d'un événement naturel de grande ampleur, afin d'accompagner ses assurés tant par des mesures d'urgence, la mise en sécurité de leurs biens que dans leurs démarches.
- **La mise à disposition d'un fonds d'urgence lorsque cela est nécessaire**, permettant le versement d'avances immédiates et un accompagnement renforcé en cas de situations extrêmes.

A PROPOS D'AXA France

Entité du Groupe AXA, dirigée par Guillaume Borie, AXA France est le premier assureur français. Assureur multi spécialiste, il protège près de 8 millions de clients, particuliers, entreprises et professionnels, grâce à l'expertise et à la proximité de ses réseaux commerciaux et près de 14 000 collaborateurs.

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations presse :

Gustavo Coura – 06 46 21 86 07 – gustavo.couraguimaraes@axa.fr
Catherine Alves – 06 81 27 00 09 – catherine.alves@axa.fr

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR [L'ESPACE PRESSE](#)
